



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

Direction  
Départementale des  
Territoires et de la  
Mer du Var

Service Environnement et Forêt

Affaire suivie par :  
Jean-Claude GUERIN  
Téléphone 04 89 96 43 68  
Fax 04 94 70 00 39  
Courriel: [jean-claude.guerin@var.gouv.fr](mailto:jean-claude.guerin@var.gouv.fr)

## EXECUTION D'UNE DECISION DE JUSTICE

EXTRAIT DU JUGEMENT N° 1301699-2 RENDU LE 28 DECEMBRE 2015

PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON A LA REQUETE DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE  
DES SITES DE LA CROIX VALMER

DOSSIER N° 1301699-2

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES SITES DE LA CROIX VALMER

**Article 2 : L'agrément prévu à l'article L. 141-1 du code de l'environnement est délivré dans le cadre du département du Var à l'association de sauvegarde des sites de la Croix-Valmer pour une durée de cinq ans à compter de la date de lecture du présent jugement.**

Délibéré après l'audience du 4 décembre 2015, à laquelle siégeaient :

- Mme Steck-Andrez, présidente,
- Mme Bontoux, première conseillère
- Mme Allais, conseillère.

Lu en audience publique le 28 décembre 2015